



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 25 mars 2020

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête Impact des activités spatiales sur
l'économie guyanaise (IAS)**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête Impact des activités spatiales sur l'économie guyanaise (IAS)
-----------------------	---

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	Les établissements implantés sur la base spatiale de Kourou en Guyane, ainsi que leurs sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services en Guyane.
Champ géographique	Région Guyane

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	<p>Questionnaire rang 1 : Enquête Impact des activités spatiales sur l'économie guyanaise auprès des établissements de l'Union des employeurs de la base spatiale.</p> <p>Questionnaire rang 2 : Enquête Impact des activités spatiales sur l'économie guyanaise auprès des sous-traitants de l'Union des employeurs de la base spatiale, localisés en Guyane.</p>
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	<p>L'objectif principal de l'enquête est de mesurer le poids économique de la filière spatiale dans l'économie guyanaise. Ce poids économique est apprécié à travers des grands agrégats : PIB, valeur ajoutée, investissement, fiscalité, emplois... L'enquête permet de mesurer l'effet d'entraînement de l'activité spatiale dans l'économie régionale.</p> <p>Pour cela, l'enquête recueille des données comptables, complémentaires au système d'information de l'Insee.</p>

	<p>Dans un second temps, ces données comptables participent, avec les données des comptes économiques régionaux (modèle Tablo), à la construction d'un compte satellite du spatial. Le résultat est une mesure macro-économique par grands agrégats du poids de la filière spatiale, ventilé entre effets directs, indirects et induits.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>1- Données de cadrage sur l'entreprise</p> <p>2- Données comptables du ou des établissements du champ</p> <p>3- Relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants</p> <p>4- Emploi</p>
Historique	<p>Industrie structurée et à forte valeur ajoutée, le spatial en Guyane occupe une place significative dans l'économie depuis son implantation en 1964. Ancrée dans une petite économie peu diversifiée, la question de ses retombées économiques locales se pose dès lors. Mieux comprendre son effet d'entraînement dans l'économie, son poids dans la croissance guyanaise, son fonctionnement aujourd'hui, sont autant d'enjeux intéressant nombre d'acteurs publics et privés, nationaux et locaux. Les enquêtes d'impact menées permettent de quantifier ces répercussions via un acteur neutre et indépendant : l'Insee.</p> <p>L'enquête IAS précédente (2015) était la huitième conduite depuis 1987. Les partenariats successifs entre l'Insee et le Centre national d'études spatiales (Cnes) ont produit six études d'impact au total. La pérennité de ce partenariat est garante de la mémoire collective sur la manière dont l'activité spatiale a contribué à façonner le territoire guyanais.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>La précédente édition de l'enquête (2015) a fait l'objet de trois publications dont un dossier d'impact (consultable sur https://www.insee.fr/fr/statistiques/3182000)</p> <p>Une large communication des résultats a été réalisée par l'Insee, le Cnes en Guyane, et la direction nationale du Cnes et d'Arianespace. Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conférence de l'entreprise à l'université de Guyane (05/12/2018) - communication institutionnelle : page Internet dédiée du Cnes (http://www.cnes-csg.fr/web/CNES-CSG-fr/9759-economie-du-spatial.php)

- campagne de sensibilisation : magazine Air France 2018

- « Il faut remettre le spatial à sa vraie place en Guyane », interview de Didier Faivre, Directeur du Centre spatial, suite aux mouvements sociaux de 2017, infographie (Magazine Latitude5 n°114 - juin 2017, <http://www.cnes-csg.fr/web/CNES-CSG-fr/11955-latitude-5-maj.php>)

- « Guyane : une base spatiale pas comme les autres » (Magazine national du Cnes Cnesmag n°78 - interview du Président de la collectivité territoriale de Guyane - <https://cnes.fr/fr/cnesmag-78-guyane-une-base-spatiale-pas-comme-les-autres>)

Le second volet du dossier d'impact de l'Insee de l'enquête précédente a exceptionnellement consisté en une typologie des entreprises sous-traitantes (dépendance, pérennité). Ces résultats ont été mis en valeur par le Cnes : « Le ruissellement du spatial en Guyane » - Latitude5 n°121 - <http://www.cnes-csg.fr/web/CNES-CSG-fr/11955-latitude-5-maj.php>

Fait marquant de la dernière enquête : la concomitance des résultats et de la fin des mouvements sociaux en Guyane en 2017 a renforcé le souhait d'une évaluation régulière du poids du spatial. Si les enquêtes précédentes ont historiquement fait l'objet de partenariats entre l'Insee et le Cnes, ces partenariats inscrits dans une certaine continuité historique, restaient ponctuels. Depuis 2017, le Cnes souhaite systématiser ces partenariats à intervalle de 4 ou 5 ans. Une convention cadre a été signée en ce sens.

Concertation

Une commission d'opportunité locale réunissant les partenaires institutionnels et sociaux et les représentants des utilisateurs réunie le 31/01/2020 a donné un avis d'opportunité local favorable et unanime au projet de reconduction de l'enquête IAS.

L'enquête est inscrite au comité du Label du 06/05/2020.

Origine de la demande

Le Centre spatial guyanais (CSG), établissement guyanais du Cnes, est à l'origine de la demande de reconduction de l'étude d'impact du spatial sur l'économie guyanaise menée en 2015. Pour le CSG, l'exercice 2019 sur lequel portera l'enquête, est la dernière année d'exploitation de sa gamme de trois lanceurs : Ariane 5, Soyouz et Vega. A l'aube d'un changement technologique majeur, le CSG assurera la double exploitation d'Ariane 5 et 6 à partir de 2020, avant de délaisser définitivement Ariane 5 d'ici 2023. Des évolutions sont également prévues sur les mêmes années sur le lanceur Vega.

	<p>Les changements technologiques passés ont toujours eu un impact certain sur l'économie guyanaise (voir l'encadré historique page 7 du dossier d'impact https://www.insee.fr/fr/statistiques/3182000). Ils sont précédés de phases d'investissements très importants. Dans un contexte de concurrence internationale exacerbée, de réorganisation des chaînes de production afin de réduire les coûts, le Cnes souhaite un point de mesure « avant » et « après » le saut technologique. Il s'agit donc d'établir un pré-bilan avant l'ère Ariane 6.</p>
Place dans un dispositif statistique	<p>Il n'existe pas d'autre source, fichier administratif ou enquête existante, permettant de :</p> <p>recenser les établissements liés aux donneurs d'ordre du spatial guyanais (fournisseurs ou sous-traitants), mesurer la part additionnelle de leur activité engendrée par les donneurs d'ordre du spatial guyanais, sur plusieurs rangs de sous-traitance (diffusion dans le reste de l'économie régionale).</p>
Extensions géographiques	<p>Sans objet. L'activité de lancement en Guyane est unique en France et en Europe.</p>
Utilisateurs	<p>Les résultats sont très attendus et s'adressent à un public varié d'utilisateurs : acteurs européens et nationaux de la politique spatiale (ESA), acteurs locaux (Préfecture, services de l'État, collectivités, chambres consulaires, Iedom, partenaires sociaux, médias, etc.)</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	<p>La collecte s'organise en 2 temps.</p> <p>Il s'agit tout d'abord d'enquêter les 2 donneurs d'ordre (Cnes et Arianespace) et les membres de l'Union des employeurs de la base spatiale. Cette 1ère vague se déroulera de septembre à décembre 2020. La collecte concernera ensuite les fournisseurs, prestataires et sous-traitants désignés lors de la première vague. Cette campagne s'étalera de janvier à juin 2021.</p>
Mode de collecte	<p>Pour la première fois, les réponses aux questionnaires seront par défaut sur Internet (intégration à la plateforme « Coltrane » de l'Insee) ou, sur demande, sur papier.</p>

	<p>Cependant, en raison de la petite taille de la population des donneurs d'ordre enquêtée, et de la complexité d'extraction des données comptables, les membres de l'UEBS lors de la première vague de collecte seront tous rencontrés en face à face par l'Insee (comme en 2015). Ce mode de collecte mixte permet de s'assurer d'une bonne compréhension du champ comptable avant les réponses au questionnaire.</p>
Comitologie	<p>Comité de pilotage (directeur de l'Insee Antilles-Guyane, chef de projet, chef du service territorial de Guyane, chef du service statistique et chef des études de la direction des Antilles-Guyane) et comité de suivi technique.</p>
Contraintes pour l'enquête	<p>Pour préparer les extractions de leur plan comptable, les industriels de l'UEBS feront l'objet d'une sensibilisation préalable en deux temps : une présentation de l'enquête en réunion plénière au centre spatial, et un rendez-vous en face à face par un cadre de l'Insee.</p>
Coût de l'enquête	<p>Le coût global de l'opération est estimé à 490 000€, soit 720 jours*homme, réparti : à 27 % pour le montage de l'enquête, 44 % pour la collecte, et 29 % pour les exploitations de données, le compte satellite du spatial et le dossier d'impact.</p>
Organisme collecteur	<p>Institut national de la Statistique et des études économiques (Insee) , Direction Inter-régionale des Antilles et de la Guyane (Dirag)</p>
Plan de sondage	<p>Le sondage est exhaustif pour le rang 1. Chaque établissement enquêté fournit la liste de ses sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services localisés en Guyane, ainsi que le montant des contrats qui leur sont confiés. Le rang 2, composé de ces sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services est enquêté de manière quasiment exhaustive : une stratification par secteur d'activité et effectif salarié est effectuée et un seuil d'exclusion, basé sur le montant du chiffre d'affaires lié au spatial, est déterminé afin de couvrir 99 % des contrats déclarés au rang 1.</p>
Taille de l'échantillon	<p>350</p>

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur	Institut national de la statistique et des études économiques
--------------------	---

principal	(Insee)
Autres services producteurs	
Partenariat	L'enquête IAS s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Cnes - CSG et la direction inter-régionale de l'Insee aux Antilles-Guyane
Date prévisionnelle de la première publication	La publication du dossier d'impact est programmée pour le quatrième trimestre 2022.